

LE PÔLE ESPOIRS DURANT LA SAISON 2021/2022 **LE PÔLE ESPOIRS POUR LA SAISON 2022/2023**

Le Pôle Espoirs a pour but de soutenir les jeunes qui se sont démarqués dans leur catégorie la saison précédente et de les aider à progresser.

Lors de la mise en place du Pôle Espoirs 2021/2022, nous avons programmé un ensemble de 100 journées stagiaires réparties par moitié entre la ZID Bourgogne et la ZID Franche Comté.

Ces journées se sont déroulées par visio-conférences animées par le GMI Manuel APICELLA. Les thèmes abordés : les dimanches 26 septembre 2021 (L'avantage de développement), 10 octobre 2021 (Les pions faibles), 28 novembre 2021 (Les pièces non protégées), 27 mars (Les pièges d'ouverture) et 12 juin 2022 (Stratégie du milieu de partie : les cases fortes).

Chaque journée de stage avait lieu de 10h à 11h30 et de 14h à 15h30. Le stage se terminait par une partie simultanée jouée contre le GMI de 16h à 17 heures.

Sur ce calendrier, lors de chaque séance, les jeunes présents ont paru très concentrés et très appliqués. Le GMI "passe" bien et est attentif à ce que tout le monde suive. Ces journées se sont donc très bien passées.

Par contre, la participation effective des jeunes joueurs n'a pas été à la hauteur des engagements pris lors de leur inscription.

Au niveau de la ZID Franche Comté, nous avons constaté une assiduité de 82 % par rapport aux inscrits ; **Au niveau de la ZID Bourgogne**, nous avons constaté une assiduité de seulement 44 % par rapport aux inscrits.

Soit au total un taux global de présence de 65 %.

(Avec la plupart des absences inexcusées de telle sorte que de nombreuses places ont été perdues qui auraient pu être offertes à d'autres jeunes).

Compte-tenu des absences de la saison écoulée, il convenait de réagir pour la saison 2022/2023. Aussi le Comité Directeur, approuvé par l'Assemblée Générale du 25 juin 2022, a décidé, pour la composition du Pôle, de ne plus tenir compte seulement des titres acquis en Championnats mais aussi de la motivation des joueurs manifestée par leur présence aux stages 2021/2022.

Désormais, 2 absences injustifiées provoqueront le remplacement du jeune par un(e) autre plus motivé(e).

Il y aura à nouveau 5 stages animés par vidéo-conférence par le GMI Manuel APICELLA qui se tiendront sur les dates et les thèmes suivants : Dimanches 18 septembre (les principes de jeu), 9 octobre (l'attaque sur le Roi), 13 novembre 2022 (le levier), 19 mars 2023 (les finales de Tours (ou autres) et 16 avril (l'harmonie du pion-Dame) avec des horaires identiques à ceux de la saison passée soit de 10h à 11h30 et de 14h à 15h30, le stage se terminant par une partie simultanée jouée contre le GMI de 16h à 17 heures.

En tenant compte de tous ces éléments, la composition du Pôle Espoirs 2022/2023 a été arrêtée selon la liste ci-dessous (sous réserve de la demande d'inscription des jeunes concerné(s)) :

Pour la ZID Bourgogne :

- Irina BOURSIER de Beaune Echecs, Championne Pupille 2022 (U12F) ancienne membre du Pôle Espoirs ;
- Chloé TEYSSIER de Dijon Echiquier des Ducs, Championne Benjamine (U14F) ;
- Sacha LAMAGA de A.J.A-Echiquier Auxerrois, Champion Benjamin 2022 (U14) ;
- Emile SOULARD de Esbarres Bonnencontre, Champion Minime 2022 (U16) ;
- Oscar ROLANGE de l'AJA Echiquier Auxerrois - Vice-champion Poussin 2022 (U10), ancien membre du Pôle Espoirs ;
- Hamza BADRI de Dijon Echiquier des Ducs - Pupille (U12), ancien membre du Pôle Espoirs ;
- Maxime BOILEAU d'Esbarres Bonnencontre - Vice-Champion Benjamin 2022 (U14) ;
- + invitation sera faite à 3 joueuses supplémentaires.

Pour la ZID Franche Comté :

- Julie BERTHELOT de l'Echiquier Lédonien, Championne Poussine 2022 (U10F) ;
- Marcus MORETTO de TPG Besançon, Champion Poussin 2022(U10), ancien membre du Pôle Espoirs ;
- Eloïse BOUQUET de Belfort-Échecs, Championne Pupille 2022 (U12F) ;
- Timothée DEFIX de l'Échiquier Lédonien, Champion Pupille 2021 (U12), ancien membre du Pôle Espoirs ;
- Noha LAYADI du Roi Blanc Montbéliard, Championne Benjamine 2022 (U14F), ancienne membre du Pôle Espoirs ;
- Arthur DESPIERRES de TPG Besançon, Champion Benjamin 2022 (U14), ancien membre du Pôle Espoirs ;
- Yasmina COLARICI-MARTIN de Belfort-Échecs, Championne Minimette 2022 (U16F) ;
- Maxence PICHOT de Belfort-Echecs, Champion Minime 2022 (U16), ancien membre du Pôle Espoirs ;
- Anna LANZ de Belfort-Echecs - Vice-championne Pupille 2022 (U12F) ;
- Maxime GONÇALVEZ du Cavalier Bayard - Vice-champion Minime 2022 (U16), ancien membre du Pôle Espoirs.

Soit théoriquement 20 joueurs / joueuses (sous réserve qu'ils ou elles soient licencié(e)s 2022/2023 et qu'ils ou elles donnent suite à notre offre).

Le délai d'inscription à l'aide du bulletin d'inscription et d'engagements ci-dessous est fixé au lundi 5 septembre pour nous permettre de remplacer les jeunes qui ne souhaitent pas y participer. Des contacts peuvent être pris dès maintenant avec André DENIS, responsable du Secteur Jeunes, au 06.71.27.27.94 et andre.denis@cofides-ec.com

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÔLE ESPOIRS 2022/2023

(à remplir par les parents et le jeune et à faire parvenir à André DENIS andre.denis@cofides-ec.com avant le lundi 5 septembre 2022).

Je soussigné(e) _____ Père, Mère de l'enfant _____

Né(e) le _____

Membre du Club d'Echecs : _____

après avoir pris connaissance des conditions d'accès au Pôle Espoirs de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté des Échecs pour la saison 2022/2023, demande l'inscription de mon enfant.

Adresse mail de contact : _____

Adresse mail utilisée pour le stage : _____

Téléphone _____

Identifiant Skype _____

Pseudo Lichess si déjà connu _____

A l'occasion des stages animés par le GMI APICELLA (Dimanches 18 septembre (les principes de jeu), 9 octobre (l'attaque sur le Roi), 13 novembre 2022 (le levier), 19 mars 2023 (les finales de Tours (ou autres), et 16 avril (l'harmonie du pion-Dame), j'autorise l'enregistrement de la visio-conférence pour la diffusion auprès des participant(e)s pendant 1 mois.

Signature(s) du ou des parent(s) :

ENGAGEMENT DU JEUNE :

Je demande mon inscription au Pôle Espoirs de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté des Échecs pour la saison 2022/2023.

Je m'engage à participer dans la mesure du possible aux stages qui me seront proposés.

Je m'engage à prévenir le responsable du Secteur Jeunes et le GMI Apicella en cas d'absence prévue à une journée de formation, au moins 10 jours avant la date du stage.

Je suis conscient du fait que je représenterai ainsi mon Club et la Ligue Bourgogne-Franche Comté des Échecs.

J'aurai un comportement exemplaire et je respecterai la Charte du Joueur d'Echecs.

Signature :